

pas d'un spectacle aussi triste, quoique autrement appelé ? Est-ce un motif pour se taire ? Non, sans doute. M. Reboul peut dire du peuple avec trop de raison :

Accablé de mépris par ceux qu'il étaya,
Il voit ressusciter tous ceux qu'il balaya,
Et des grands imposteurs dont l'astuce le joue,
Le char armorié le recouvre de boue ;

mais il ne faut pas que ces nobles cris d'indignation puissent ressembler dans un poème à un texte déclamatoire, ni qu'ils reviennent trop souvent.

Puisque M. Reboul prêtait un hymne à l'ame d'un roi, ne valait-il pas mieux choisir l'infortuné Louis XVI, chez lequel il y eut vertu et deuil extrêmes, que de faire dire à son frère Charles X :

Mon trône au souffle populaire
Découvrit ses ais de sapin ;
Je subis jusqu'à la colère
De ceux qui mangeaient de mon pain ;
.
L'exil reçut mon agonie,
Et ma triste cendre bannie
Apprend à tout superbe orgueil
Que, dans sa misère profonde,
Un des plus grands maîtres du monde
Reçut l'aumône d'un cercueil.

Nous avons essayé d'indiquer les qualités et les défauts du poème de M. Reboul. L'endroit le plus vulnérable dans cet ouvrage, c'est le style, qui admet parfois un peu trop de vulgarité, et qui descend à la prose, qui marche à pied, comme disaient les Latins, *sermo pedestris*. Il nous semble que le poète s'est hâté d'arriver à la fin, et que l'ennui est venu le prendre de temps en temps, car il y a dans son travail des portions lâches et molles, qui sont expédiées avec trop d'incurie.